

Ecrit par le 13 décembre 2025

Pose de la première pierre du bâtiment Signal, futur symbole de l'architecture environnementale d'Agroparc



Ce vendredi 15 mars, la première pierre du futur bâtiment Signal a été posée par [Joël Guin](#), président du [Grand Avignon](#) et l'adjoint au maire d'Avignon, [Paul-Roger Gontard](#). Cet immeuble, dont la réalisation a été confiée à [Citadis](#) et la livraison est prévue pour mars 2025, viendra renforcer la volonté de faire d'Agroparc une zone de plus en plus dynamique, mais respectueuse de son environnement. Le coût de l'opération s'élève à 5,2 millions d'euros.

Un édifice qui devrait être labellisé « Bâtiment durable méditerranéen. » C'est là toute l'ambition du Grand Avignon et de l'aménageur avignonnais Citadis, qui collaborent sur l'aménagement du futur bâtiment Signal qui se trouvera à l'entrée d'Agroparc. Ce vendredi 15 mars, la première pierre de ce

Ecrit par le 13 décembre 2025

futur immeuble a été symboliquement posée par Paul-Roger Gontard, adjoint au maire d'Avignon et Joël Guin, président du Grand Avignon.

L'institution, dirigée par le maire de Vedène, et la société d'aménagement et de construction de la Ville d'Avignon Citadis, ont travaillé main dans la main pour pouvoir mettre ce projet sur pied. Depuis plusieurs années, la zone située à l'Est d'Avignon symbolise l'excellence locale ainsi que le dynamisme économique et entrepreneurial. Devenu un véritable pôle d'innovation et de science, cet espace qui compte plus de 600 entreprises ne cesse de s'accroître.

Un bâtiment moderne et lieu de vie

C'est dans cette volonté d'expansion que le bâtiment Signal, qui verra le jour en mars 2025, a été réfléchi et pensé. Avec trois plateaux d'environ 635 m² disponibles à la vente ou à la location et une surface totale de 1900 m², deux niveaux et un parking semi-enterré, cet édifice permettra l'arrivée de nouvelles entreprises et PME (petites ou moyennes entreprises) qui pourront profiter d'un espace épuré et représentatif d'une identité architecturale ambitieuse et moderne.

Le bâtiment Signal, qui se trouvera à quelques mètres de l'INRAE et qui a été dessiné par le cabinet d'architectures [Archi 3](#), basé à Sorgues, ne se limitera pas seulement à un simple lieu de travail. Le futur immeuble est candidat au label BDM (Bâtiment durable méditerranéen) niveau bronze, un engagement qui garantit le confort et la santé des occupants tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques du territoire.

Le bâtiment Signal offrira à ses futurs utilisateurs plusieurs espaces consacrés aux vélos, des jardins servant d'aires de repos et un accès à la voie douce du « chemin des canaux » qui se trouvera au pied de l'immeuble. Le but étant de créer un environnement sain et agréable autour de ce lieu et en faire un véritable lieu de vie, respectueux de son environnement et de la planète.

Ecrit par le 13 décembre 2025



©Archi 3

Ecrit par le 13 décembre 2025

Les jardins de la Castellete, un nouvel espace vert

C'est la véritable ambition des institutions politiques de la Ville d'Avignon : faire d'Agroparc un véritable écoquartier respectueux de son environnement et engagé dans les thématiques écologiques du futur. En somme, faire d'Agroparc un modèle de gestion environnementale.

L'aménagement du bâtiment Signal va d'ailleurs dans ce sens avec un édifice qui fera l'objet de nombreux aménagements paysagers et qui perpétuera la volonté de faire d'Agroparc une zone verte et préservée de toute urbanisation. C'est dans cet esprit que le jardin de la Castelette a vu le jour il y a quelques semaines à la sortie du rond-point du même nom.

Cet espace qui se trouve à l'entrée de l'INRAE a été conçue pour répondre aux enjeux climatiques, à la protection de l'environnement et favoriser le confort des salariés d'Agroparc,

Avec un vaste espace vert, plusieurs centaines d'arbres dont des fruitiers, des végétaux bas ainsi que des espaces de repos et de pique-nique, il rentre parfaitement dans la volonté de la Ville et de l'Agglomération de maintenir plus de 30% d'espaces verts ou agricoles sur la zone. Cet espace de biodiversité sera accessible directement par le Bâtiment Signal et favorise le bien-être de ses utilisateurs et se veut respectueux de l'écosystème environnant. Les travaux pour sa mise en place ont couté 162 000€.

Ecrit par le 13 décembre 2025



Ecrit par le 13 décembre 2025



©Grand Avignon

Cécile Helle et Joël Guin sollicitent l'État afin d'obtenir une reconfiguration de la LEO

Ecrit par le 13 décembre 2025



Alors que la tranche 1 du projet de la Liaison Est-Ouest (LEO) d'Avignon est en service depuis 2010 et sa tranche 2 est encore en cours et devrait s'achever d'ici à 2027, Joël Guin, président du [Grand Avignon](#), et Cécile Helle, maire d'[Avignon](#), ont conjointement écrit un courrier adressé au Premier ministre Gabriel Attal afin de réviser le tracé actuel de la LEO.

« Nous réaffirmons par ce courrier l'urgence à voir se réaliser une voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon et la nécessité d'une adaptation du projet initial de tracé de la tranche 2 de la LEO d'Avignon portée par l'Etat », commencent par écrire Cécile Helle et Joël Guin.

Actuellement, la tranche 2 prévoit d'inclure 5,8km à 2×1 voies puis à 2×2 voies (conjointement à la tranche 3) de route express en tracé neuf ; 2 raccordements à l'A7 décalés dans le temps : La Cristole puis l'Amandier (conjointement à la tranche 3) ainsi qu'un viaduc sur la Durance de 800 mètres. L'État avait déjà annoncé vouloir revoir les configurations de cette tranche en 2022.

[Lire également : 'LEO : l'Etat annonce vouloir revoir sa copie pour la tranche 2'](#)

Ecrit par le 13 décembre 2025

« Le tracé actuel de la LEO, qui a été imaginé à la fin des années 90, soit il y a près d'un quart de siècle, ne constitue pas une solution acceptable d'un point de vue écologique et d'aménagement durable de notre territoire », ajoutent les deux élus. Cet argument rejoint d'ailleurs ce qu'avait confié Cécile Helle à l'Écho du Mardi en juillet 2022, à savoir que « des équipements qui apparaissaient comme une évidence il y a 20 ans ne l'étaient plus forcément aujourd'hui. »

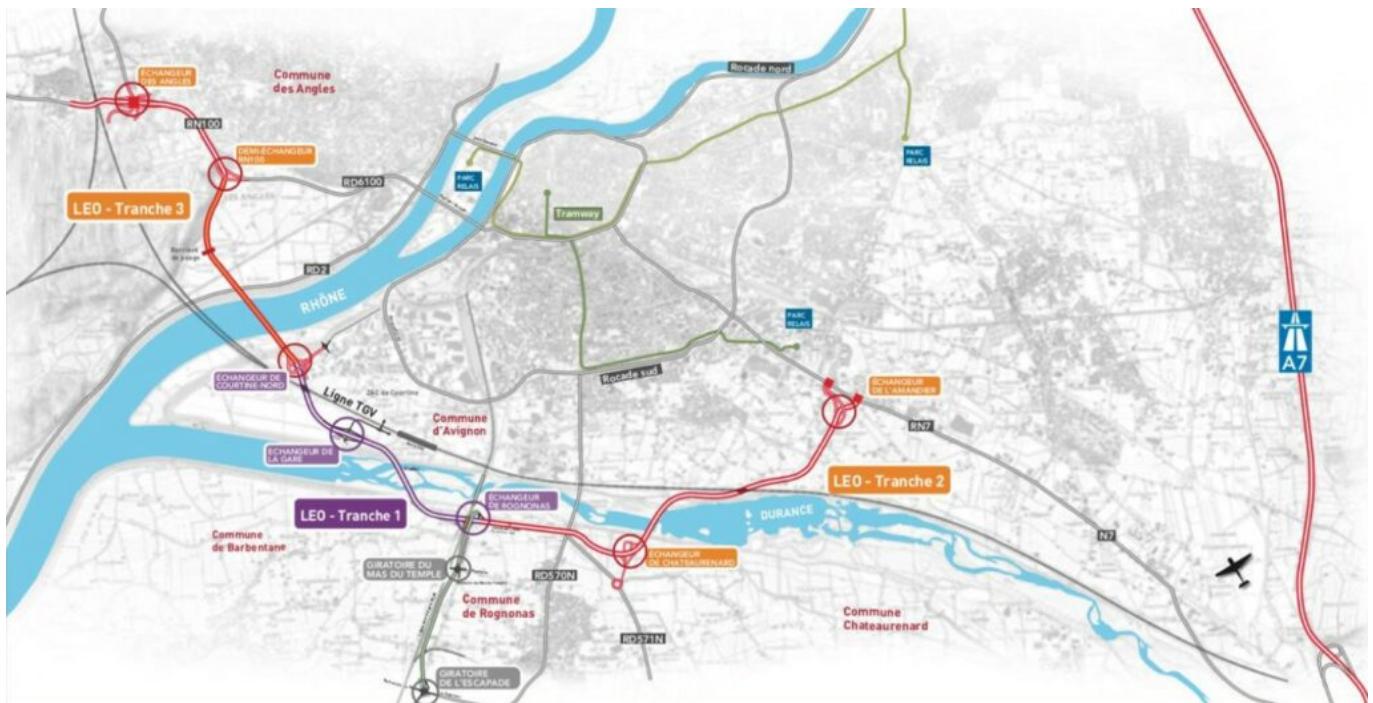
[Lire également : 'Cécile Helle : « Nous ne sommes pas un raccourci entre Remoulins et Avignon-Sud »'](#)

Une LEO reconfigurée, en phase avec les ambitions de transition écologique et de mobilité d'avenir

Ces dernières années, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon ont fait de leur engagement face à l'urgence climatique une priorité, à travers de multiples actions telles que l'aménagement de nouvelles voies cyclables, le tramway, les parkings relais, l'optimisation des lignes du réseau de transport Orizo, et bien d'autres. Tant d'actions visant à protéger le territoire, contrer les conséquences néfastes de la pollution sur la santé publique, mais aussi à améliorer la vie des habitants.

« Lors du dernier comité des financeurs, présidé par Monsieur Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, et Madame Violaine Demaret, préfète de Vaucluse, et réuni le 12 février, nous avons exposé que le tracé actuel, traversant la ceinture verte, poumon agricole d'Avignon, pour arriver au rond-point de l'Amandier, constituait un projet daté, totalement dépassé, en contradiction avec les dynamiques urbaines à l'œuvre à l'échelle de la ville d'Avignon et affectant la qualité de vie des habitants directement exposés à ce nouveau flux de circulation », ont poursuivi le président du Grand Avignon et la maire d'Avignon.

Ecrit par le 13 décembre 2025



Actuel tracé de la LEO d'Avignon.

L'Autorité environnementale avait émis en 2020 un avis consultatif très critique, dénonçant de nombreuses lacunes et insuffisances dans le dossier de la LEO concernant les enjeux environnementaux. « Nous défendons en effet la LEO, mais une LEO reconfigurée, en phase avec les ambitions de votre Gouvernement en matière de transition écologique et de mobilité d'avenir », affirment les élus.

[Lire également : 'LEO : « Le dossier doit être intégralement repris »'](#)

Le Grand Avignon et la Ville d'Avignon en faveur d'un débat constructif avec l'Etat

« Notre position est claire : nous disons à l'Etat que nous sommes toujours favorables à la LEO comme voie de contournement sud de l'agglomération d'Avignon, mais à une LEO reconfigurée », tiennent à réaffirmer Joël Guin et Cécile Helle, qui se positionnent en faveur d'un débat constructif entre les collectivités et l'Etat.

Dans leur courrier adressé au Premier ministre, les deux élus évoquent également le coût du projet qui a considérablement augmenté puisqu'il est passé de 142,7M€ en 2018 à 303M€ aujourd'hui, soit une augmentation de près de 110%, qui apporte de nombreuses questions concernant le financement.

[Lire également : 'LEO : le Conseil d'orientation des infrastructures à la rescousse du 3^e pont d'Avignon sur le Rhône'](#)

Ecrit par le 13 décembre 2025

« Conscients et soucieux de la situation de 'détresse sanitaire' dans laquelle se trouvent depuis de trop nombreuses années les plus de 20 000 habitants de la Rocade d'Avignon, nous en appelons à votre arbitrage, Monsieur le Premier Ministre, pour trouver ensemble une solution de raison et d'avenir », concluent la maire d'Avignon et le président du Grand Avignon.

3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD



Opportunities & Investments
in Provence-Alpes-Côte d'Azur



La [Région Sud](#) et [risingSUD](#), l'agence d'attractivité et de développement économique de la Région, ont présenté les 20 entreprises qui forment la 6^e promotion de SUD Accélérateur, le programme d'accompagnement sur mesure au service des ETI (entreprises de taille intermédiaire) de demain. Parmi ces 20 entreprises, trois sont vauclusiennes.

Le groupe [Fert Recyclage](#), basé à Visan et spécialisé dans la collecte, le recyclage et la valorisation de véhicules hors d'usage, l'entreprise [AMD Énergies](#), implantée à Entraigues-sur-la-Sorgue (spécialisée dans les études, l'installation de systèmes de chauffage, climatisation, plomberie, etc) ainsi que [Helen](#)

Ecrit par le 13 décembre 2025

traiteur (organisation de réceptions gastronomiques) installée à Morières-lès-Avignon, se joignent à 17 autres entreprises de la Région Sud au sein de la 6^e promotion du programme d'accompagnement SUD Accélérateur de risingSUD.

Durant 24 mois, les 20 entreprises qui composent la promotion bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par risingSUD et Bpifrance afin d'obtenir les bases d'une performance durable et d'être guidées vers un changement d'échelle, de PME (petite ou moyenne entreprise) à ETI (entreprise de taille intermédiaire). Les entreprises auront un diagnostic complet et une mission d'ingénierie conseil proposés par les experts de Bpifrance et risingSUD, des moments collectifs autour de huit séminaires organisés en partenariat avec Kedge Business School, et des mises en réseau et visibilité grâce aux réseaux Les Accélérés et La Communauté by risingSUD.

risingSUD s'engage pour la transition écologique et sociétale des entreprises

En plus d'accompagner les entreprises dans leur croissance, risingSUD a annoncé vouloir être un exemple en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et soutenir l'émergence des nouveaux modèles. Grâce au dispositif Décarbon'Action de Bpifrance, l'agence a réalisé son premier bilan carbone. En 2022, elle a généré 572 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 6 000 fois le tour de la Terre en TGV. L'objectif est donc d'atteindre 144 tonnes de CO₂ en 2032. risingSUD s'est donc fixée l'objectif de réduire ses émissions de CO₂ à travers un plan d'actions en interne, mais aussi en externe, dans ses missions d'accompagnement des entreprises.

Dès cette année, l'agence va également soutenir des actions de bénévolat, individuelles ou collectives. Elle accueille déjà depuis le début de l'année, pour 10 mois, un chien guide pour aveugle en formation. De plus, risingSUD a mis en place un outil de scoring de l'impact des projets et des entreprises de la région, afin de prioriser l'accompagnement des plus vertueux, autour de quatre dimensions : économique, sociale, environnementale et territoriale.

risingSUD au service du Grand Avignon

La communauté d'agglomération du Grand Avignon a récemment fait appel aux services de risingSUD, dans sa nouvelle stratégie Naturalité, pour identifier les entreprises à implanter.

Grâce à son offre d'ingénierie immofoncière, l'agence de la Région Sud a permis au Grand Avignon d'affirmer le positionnement d'Agroparc en tant que cluster de l'intelligence de la Naturalité, d'identifier les typologies d'activités à implanter au vu des besoins des entreprises locales et des enjeux de la filière, de promouvoir le site sur l'ensemble des plateformes régionales et nationales de valorisation du foncier économique, mais aussi d'élaborer un plan de prospection en mobilisant de manière efficiente les expertises de risingSUD et de Vaucluse Provence Attractivité.

risingSUD, au travers de son Plateau d'ingénierie immofoncière, accompagne les propriétaires publics et privés de fonciers économiques afin de travailler sur le positionnement économique de leur site, formaliser les éléments de marketing territorial pour attirer les entreprises cibles, et définir un plan de prospection.

Ecrit par le 13 décembre 2025

La CPME 84 et le Grand Avignon s'associent pour une rencontre entre entrepreneurs



La [Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse](#) (CPME 84) organise conjointement avec le [Grand Avignon](#) un nouveau café-croissant ce mardi 27 février.

Ce rendez-vous, qui aura lieu au [living lab 'Le 9'](#), tiers-lieu dédié à l'innovation collaborative à Avignon, a pour objectif de permettre aux entrepreneurs de se rencontrer et de partager un moment d'échanges convivial.

Inscription par mail à l'adresse contact@cpme84.org
Mardi 27 février. De 8h30 à 10h30. Living Lab Le 9. 120 rue Jean Dausset - Technicité. Avignon.

V.A.

Ecrit par le 13 décembre 2025

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

Ecrit par le 13 décembre 2025

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne à proposé une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlaBlaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.
©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

Ecrit par le 13 décembre 2025

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à débourser, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavaillon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiturage y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

Ecrit par le 13 décembre 2025

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Blablacar Daily anciennement Klaxit

Un Carmen intime en tournée dans le Grand Avignon



Le metteur en scène Frédéric Roels s'empare de Carmen dans une adaptation intime à quatre voix et un violoncelle.

Carmen est un opéra complexe. « On y lit un drame passionnel fort, qui a bouleversé des générations d'auditeurs et de spectateurs, avec une musique d'une puissance irrationnelle et irréductible à toute

Ecrit par le 13 décembre 2025

analyse modérée. Un soldat aime une jeune femme à la réputation douteuse, une bohémienne, une hors-classe, hors-la-loi, séductrice de grand chemin. Il est jaloux par un torero, un homme d'apparat, de prestige, sans commune mesure avec son statut de brigadier, d'une part ; et d'autre part, tiraillé par l'amour sincère d'une jeune fille sans histoire, sa presque sœur, qui ne se voit pas continuer sa vie avec un autre homme que lui. Quatuor ambigu, constitué de personnages dont la rencontre, a priori, est peu plausible. Et pour corser le tout, il y a des soldats, des enfants, du folklore espagnol, du peuple, de la danse, de la corrida... Une série d'éléments qui étoffent l'histoire et lui donnent son panache, peut-être au risque de l'étouffer. » Ainsi résume malicieusement le metteur en scène Frédéric Roels qui préfère privilégier un Carmen plus intime.

Carmen, une histoire de fragilités cumulées

« Je ressens le besoin de me concentrer auparavant sur cette notion de fragilité au travers des quatre personnages principaux, d'évacuer pour un moment tout le contexte hispanisant et populaire, de rechercher l'essence de l'œuvre en la réduisant au strict minimum... le tout sur une péniche et accessible à un public dès 11ans », ajoute Frédéric Roels qui signe aussi les décors, les costumes et la lumière.

Distribution

Carmen : Axelle Saint-Cirel

Micaëla : Lyriel Benameur

Don José : Etienne de Bénazé

Escamillo : Aimery Lefèvre

Violoncelle : Florent Audibert

Samedi 3 février. 20h. 6 à 12€. Dimanche 4 février. 16h. L'autre Scène. Avenue Pierre de Coubertin. Vedène. 04 90 14 26 40.

Mardi 6 février. 20h. 6 à 12€. Salle Roger Orlando. Caumont-sur-Durance.

Mercredi 7 février. 20h30. 6 à 12€. Salle Jean Galia. Rochefort-du-Gard.

Jeudi 8 février. 20h30. 6 à 12€. Pôle Culturel Jean Ferrat. 157 rue des écoles et du stade. Sauveterre. 04 66 33 20 12.

Vendredi 9 février. 20h. 6 à 12€. La Pastourelle. Saint-Saturnin-lès-Avignon.

www.operagrandavignon.fr

Sous la pression du Tribunal, la préfète de

Ecrit par le 13 décembre 2025

Vaucluse suspend les travaux de la déchetterie d'Agroparc



Après avoir déjà pris deux premières ordonnances en ce sens, le tribunal administratif de Nîmes a de nouveau réclamé la suspension des travaux de [la future déchetterie-recyclerie d'Agroparc](#).

A la demande de [l'association Zap Agroparc](#), qui s'oppose aux conséquences environnementales de ce projet mené par la Communauté de communes du Grand Avignon, le tribunal gardois a donc confirmé par ordonnance en référé du 8 janvier 2024, ses jugements précédents enjoignant les service de la préfecture de Vaucluse à « statuer, à nouveau, sur la demande de l'association 'Zone à protéger d'Agroparc' ».

En conséquence, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse vient donc de décider de « suspendre provisoirement la réalisation des travaux de la recyclerie ».

« Cette suspension permettra de réexaminer le sujet de manière approfondie pour une protection de la biodiversité optimale, dans l'attente de la décision finale de la justice administrative », explique la préfecture de Vaucluse.

Priorité à la préservation des espèces protégées

Une décision motivée par la requête du tribunal administratif « de prendre toutes mesures conservatoires nécessaires à la prévention d'une atteinte aux habitats naturels et espèces protégées présents dans la zone du projet de recyclerie, y compris la suspension provisoire des travaux. » En effet, le tribunal a

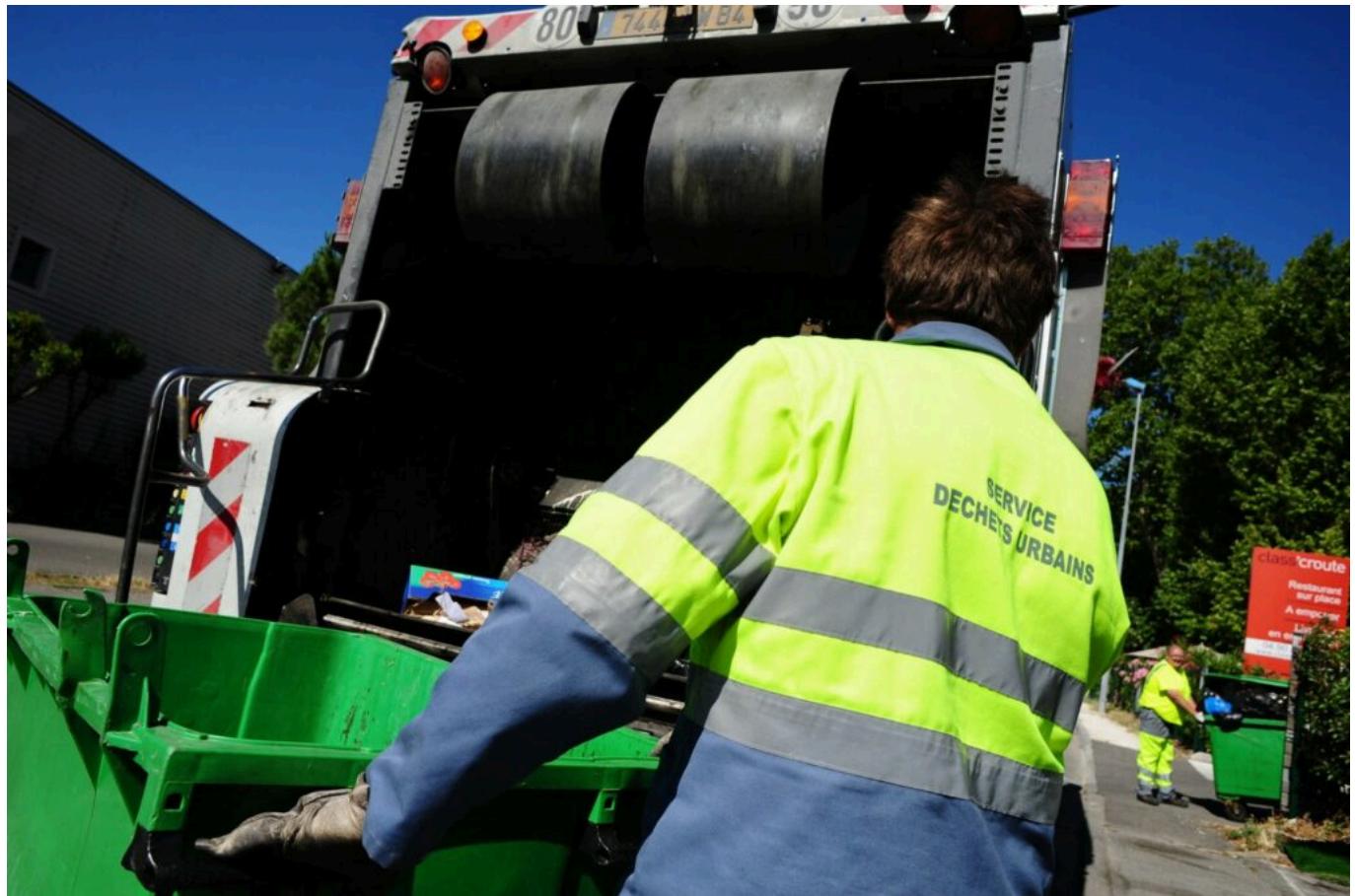
Ecrit par le 13 décembre 2025

privilégié, dans l'urgence, la prévention d'une éventuelle atteinte à des espèces protégées.

« Dans ce cadre, la préfète de Vaucluse fait le choix d'une suspension provisoire des travaux, option qu'elle estime la plus protectrice de la biodiversité, précisent les services de la préfecture de Vaucluse. La préservation de la biodiversité et de l'environnement est un enjeu majeur pour notre planète. La préfète de Vaucluse met tout en œuvre pour accompagner les projets d'aménagement du territoire dans le respect des enjeux environnementaux. Sa décision de ne pas appliquer de dérogation à ce projet découle d'un examen minutieux de son impact sur les espèces protégées du site. »

Le Grand Avignon déplore des dysfonctionnements dans la collecte des déchets

Ecrit par le 13 décembre 2025



Suite à un changement de prestataire au 1^{er} janvier 2024 concernant la collecte des déchets au sein des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron, les collectes ont subi quelques perturbations.

La société [Éco.déchets](#), qui travaille déjà dans beaucoup d'autres territoires, comme en Alsace, dans les métropoles de Lyon et Grenoble, ou encore les agglomérations d'Annemasse ou de Chambéry, est le nouveau prestataire du [Grand Avignon](#) en charge de la collecte de déchets. Ce nouveau contrat s'est accompagné d'un travail de modification des secteurs et d'optimisation des collectes qui aurait pu perturber une partie des habitants et les équipes de ramassage auraient fait quelques erreurs.

Ce changement de prestataire étant l'occasion pour le Grand Avignon d'optimiser les fréquences de collecte des ordures ménagères, l'Agglomération a demandé à ce que le rattrapage des collectes mal effectuées soit assuré dans les plus brefs délais. Le Grand Avignon tient à rassurer ses habitants quant au fait que ces erreurs ont été déclarées auprès du prestataire et que les choses devraient rapidement reprendre leur cours normal.

V.A.

Ecrit par le 13 décembre 2025

Création d'un nouveau carrefour giratoire à Vedène



En raison de problèmes de saturation aux heures de pointe au carrefour qui relie la RD53 et l'avenue Vidier à Vedène, le Département de Vaucluse a décidé de transformer ce dernier en un carrefour giratoire afin de fluidifier et sécuriser la circulation. Les travaux débuteront ce lundi 8 janvier, pour une durée prévisionnelle de six mois.

Le chantier, dont le coût prévisionnel est d'1,3M€, financé par le Département de Vaucluse et le Grand Avignon, comprend un carrefour giratoire à quatre branches, ainsi qu'une piste cyclable d'environ 200 mètres pour permettre aux cyclistes de contourner le giratoire en toute sécurité. Dès ce lundi 8 janvier, des déviations seront mises en place la journée, et parfois la nuit. Sur l'avenue Vidier, le passage sous

Ecrit par le 13 décembre 2025

l'A7, dans le sens Vedène/Le Pontet, sera interdit pendant toute la durée de l'opération.



V.A.